

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Kelly Nkapeins	Numéro de permis 2023030	Date d'inspection Le 27 septembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Familio		Numéro de téléphone (506) 655-9355	
Adresse 225 York Street Bathurst NB			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Rachelle Roy Arseneau		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

- Visite à l'établissement pour une inspection de surveillance impromptue
- Ratio est respecté durant la visite
- L'orientation des enfants est faite de façon positive et constructive
- Le matériel offert aux enfants dans l'aire de jeu intérieur est sécuritaire, propre et adapté au niveau du développement des enfants
- Le matériel et l'équipement proposés dans l'aire de jeu intérieur est facilement accessibles sur des étagères basses et ouvertes. La quantité du matériel proposé est suffisante et variée pour tous les enfants présents.
- Les jeux extérieurs se font deux fois par jour, si les conditions météorologiques le permettent
- Le dîner ainsi que la collation sont servis aux enfants à des heures reconnues.
- Le temps désigné aux siestes est adapté et répond aux besoins des enfants

Observations : À mon arrivé un nourrisson fait la sieste tandis que les trois autres enfants jouent à construire des maisons avec des blocs magnétisées.

original signé par

Rachelle Roy Arseneau

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 27 septembre 2023

Date

original signé par

Kelly Nkapeins

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 27 septembre 2023

Date